

COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'APACIB
LE 12 FEVRIER 2004

L'assemblée générale de L'APACIB s'est tenue le jeudi 12 février 2004 dans l'amphithéâtre du CRNA Ouest. L'assemblée était dirigée par Tarik HOUARI, président de l'association, assisté de Olivier CHAPPUIS, trésorier, et de Didier EVEN, secrétaire.

La séance débute à 16h10.

Le président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes de s'être déplacées. Il regrette le faible nombre de participants (27 pour 410 adhérents !) et rappelle que l'assemblée générale de l'association est LE lieu privilégié où tous les adhérents peuvent venir exprimer leur avis, formuler des critiques ou des idées nouvelles pour améliorer la vie de l'association. 85 pouvoirs ont été donnés, le quorum est donc atteint et l'AG peut avoir lieu.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- " Rapport d'activités
- " Rapport financier
- " Elections au conseil d'administration
- " Modification des statuts
- " Projets 2004
- " Questions diverses

1. RAPPORT D'ACTIVITES.

Rappel des objectifs 2003. Le président rappelle la nouvelle " règle du jeu " instaurée en matière de politique d'action sociale : l'argent non utilisé doit être remboursé à l'administration en fin d'exercice.

1.1. Activité APACIB " principal "

¢ noel : contrat rempli. Remerciements à Patrick LAROCLETTE et Nicolas BAILLY qui ont conjointement permis que l'Arbre de noel ait lieu au dernier moment alors qu'il avait été décidé de l'annuler, faute d'organisateur. Il est fait appel à volontaire pour les aider cette année, voire les remplacer.

¢ Soirée annuelle : elle n'a pas eu lieu en 2003, faute de volontaire pour se charger de l'organisation. Des pré-inscriptions avaient été lancées, seuls 4 personnes se sont manifestées sur une période de deux mois. Comme d'habitude, les gens se sont manifestés en fin d'année, regrettant qu'elle n'ait pas lieu ! Trop tard ! C'est pourquoi le président rappelle que la chaîne télé est le vecteur de communication privilégié de l'association avec les panneaux d'affichage. Libre à chacun de se tenir au courant et de s'en prendre à soi-même s'il ne la regarde pas et manque un événement particulier?

¢ Billetterie : Poste en augmentation principalement en raison du nombre très important de bons DIALOGUES vendus en 2003.

¢ Cotisations : retour à la normale après une année 2002 où la collecte des cotisations avait été difficile.

¢ Garantie Obsèques : 54 cotisants en 2003 (environ 80 les autres années).

¢ Distributeurs : Résultat quasi identique à celui des années passées : on pouvait s'attendre à mieux du fait de l'absence de gros frais sur les machines en 2003. Plusieurs raisons à cela : le distributeur de la Sub Instruction a subi une longue panne (environ deux mois). L'absence de Mme BREHONNET (à qui l'assemblée souhaite un prompt rétablissement) a d'autre part entraîné des problèmes de remplissage et d'approvisionnement en monnaie. Le changement de tarification (0.40? au lieu de 0.35?), voté en conseil d'administration, devrait intervenir en début d'année.

Il est de nouveau fait appel à volontariat pour l'approvisionnement et l'entretien des machines, le principe étant d'attribuer un groupe de machines à un groupe de personnes : Pierre MOUGEAT fait acte de

candidature.

‡ Divers : ce poste regroupe les cadeaux lors de départs en retraite, de mutations, ?

‡ Assurance : Poste en accroissement du fait d'un changement de contrat plus adapté à la dimension de l'APACIB..

‡ Sorties : 2 ont été organisées en 2003 : Le Puy du Fou et Ouessant. Le président revient sur cette dernière. Prévue en 2002, elle n'avait pu se faire pour des problèmes d'hébergement sur place. Elle a finalement eu lieu sur une journée pour un tarif modique avec une participation de 40 personnes. Le président exprime son souhait de voir une telle sortie (accessible au plus grand nombre)

renouvelée en 2004. Il fait appel à volontaire(s) suite au départ de Thierry et Viviane, lui-même ne prenant pas la suite. Dans le cas où personne ne se manifesterait, il n'y aura pas de voyage cette année?

‡ Sections : Belle activité en 2003.

‡ Barnums : quelques frais de remise à niveau.

‡ Vidéo : L'appareil photo et le caméscope ont régulièrement empruntés par les adhérents. S'agissant de l'iMac, il sert plus à la musique qu'à son usage initialement prévu (montage vidéo).

1.2. Activité Sections

‡ BRAC : 36 licenciés, 4ème place au championnat. Participation au tournoi ECC à Reims au cours duquel la section a remporté " l'ECC Spirit ". Le tournoi 2004 aura lieu à Louvains en Belgique.

‡ ACTAC : 18 licenciés dans la section, qui a participé à la Transpyrénéenne. Des frais ont été nécessaires sur la remorque porte-vélos pour pouvoir y fixer 18 vélos. L'argent utilisé provient des fonds propres de l'APACIB.

‡ Volley : Beaucoup de jeunes ! 6 nouvelles inscriptions en 2003, 20 licenciés au total. Rappel du président sur les activités de l'amicale laïque de Guipavas (escalade, danse, badminton, etc.)

‡ Ski : Participation à l'ECC /GFL en Finlande en 2003. 3 ARVA acquis sur le budget d'investissement local pas utilisables en dehors d'un encadrement par un professionnel (moniteur, guide). Gwenaël ROCHER rappelle l'essai de deux sorties ski sur l'année : l'une a eu lieu, avec peu de participants, la seconde n'a pu se faire en raison des problèmes de subvention CLAS. Il rappelle que la section dispose de 3 snowboards et de 2 paires de skis que les adhérents peuvent emprunter. En 2004 la section a déjà participé au GFL qui s'est déroulé en Serbie et a fini 4ème et première équipe française !

‡ Golf : La section participe au championnat annuel ainsi qu'à des tournois (3 équipes de 5 joueurs).

‡ Pilotes : Le président évoque les inquiétudes liées aux problèmes d'assurance, qui ne sont toujours pas levées. Activités 2003 de la section : Raid en Corse, excursions vers Issoudun et Dinard. Prêt de casques et de doc. aéronautique aux adhérents. Le président et le trésorier remercient cette section d'avoir décidé de reverser la majeure partie de son fonds de roulement à l'APACIB principal qui aura de ce fait plus de marges de man?uvre en attendant le versement de la première subvention du CLAS.

‡ Voile : peu d'adhérents mais la planche a été bien utilisée. Jean-François GARO évoque une nouvelle formule tarifaire à 40?. La section dispose d'une planche " débutants " mais utilisable par les " bons " par gros temps.

‡ Ciné-spectacles : spectacles, Quartz, cinéma, ? C'est LA grosse section de l'APACIB. La part de subvention est de 30% mais a été réduite à 25% en cours d'année du fait du versement tardif de la subvention CLAS. Thierry POSTEC souhaite passer la main en 2005, aussi une nouvelle personne est demandée pour tenir la trésorerie de la section.

‡ ?nologie : Bonne activité régulière. 32 adhérents en 2003. Séances de dégustation et sorties (dans le Bordelais en 2003).

2. BILAN FINANCIER

Le bureau note que les sections ne sont pas toutes représentées et trouve cela déplacé. L'assemblée générale s'en étonne également : présentes pour demander de l'argent tout au long de l'année, elles ne font pas l'effort d'être présentes lors de cet événement particulier qu'est l'Assemblée Générale afin de présenter leur bilan de vive voix et répondre aux questions des adhérents.

Un problème de subvention CLAS est survenu à l'automne : 17286,40? ont été versés, ce qui est loin de la somme demandée. Le président explique qu'il n'a pu se rendre à la réunion du CLAS de septembre 2003 au cours de laquelle était décidée l'attribution de la seconde subvention.

L'APACIB a demandé le reliquat (3/12 de la somme totale) plus ce qui n'avait pas été donné à la première dotation. Suite à un malentendu avec la commission " vie associative ", croyant que la décision était conforme aux attentes, les sections ont été invitées à fonctionner selon le prévisionnel. Or la subvention n'a été versée que le 9 décembre, et ne correspondait qu'aux 3/12 d'où un manque de subvention de 14044?. Il était trop tard pour intervenir auprès de sections et inverser la tendance. Les achats prévus (appareil photo numérique, Kärcher, ?) n'ont pas été effectués.

L'activité globale est donc arrêtée au chiffre de -9.264,19?. Cela signifie que l'association a été contrainte de puiser dans son fonds de roulement pour boucler l'exercice 2003. Ce fonds est d'environ 12.000? ce qui permet d'habitude d'attendre sereinement le versement de la première dotation.

L'assemblée générale donne quitus au président et au trésorier sur le bilan 2003.

Cotisations

Pas de changement, à part la garantie obsèques qui passe de 16? à 18?.

Les tarifs sont donc :

" Cotisation normale : 16?.

" Cotisation ½ tarif : 8?.

" Cotisation retraités : 4?.

Les personnes affectées à compter du mois de septembre et désirant adhérer à l'APACIB paient ½ tarif.

3. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gwenaël ROCHER, Jean-François GARO, Loïc LE QUINTREC, Marthe LE MOAN sont membres sortants. Ils se représentent et sont élus.

Quittent le conseil : Viviane COQUARD (mutation), Thierry BOUTILLIER (mutation) et Christian CHARDON (démission).

Deux nouveaux membres sont élus : Valéry LEGROS (IESSA/CRNA/Ouest) et Bernard GELEBART (IESSA/Guipevas).

4. MODIFICATIONS DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Le président et le trésorier ont rencontré un avocat (Me Sylvie VOURC'H) afin d'avoir des éclaircissements sur certains articles des statuts actuels ainsi que sur le règlement intérieur de l'association.

4.1. Modification des statuts

Le président liste tous les changements proposés au vote de l'assemblée générale :

Article 2 : objet de l'association : ajout de la notion de prêt de matériel.

Article 3 : suppression de la notion de membre honoraire, et prise en compte de la possibilité de différents montants de cotisations.

Article 5 : re-formulation de l'article.

Article 6 : nouvelle formulation : notions de compte de résultat, budget prévisionnel, bilan des sections.

Article 7 : Convention : apparition d'une convention fixant les rôles respectifs de l'association et de la DAC Ouest.

Article 8 : modification du nombre des membres du conseil : au moins onze membres.

Article 9 : choix du bureau : suppression de la notion de vote secret.

Article 10 : modification de la périodicité des réunions du conseil d'administration : réunion sur convocation du président ou sur demande du tiers de ses membres. Modification du quorum de membres du conseil pour la tenue d'une réunion. Apparition de la notion de membre représenté, et de pouvoir.

Article 11 : assemblée générale. Modification du nombre de pouvoirs par participant (5), du mode de fixation de l'ordre du jour (par le bureau au lieu du CA), quorum nécessaire (10% des membres au lieu de 25%).

Article 12 : ordonnancement des dépenses : par le président et le trésorier.

Article 13 : règlement intérieur : modification par le CA et notification à l'AG suivante (au lieu de ratification par cette dernière).

Ces changements sont approuvés par l'assemblée générale.

4.2. Modification du règlement intérieur.

Voici les quelques changements proposés :

Ajout d'un article concernant les adhérents de la BGTA et du CEV/CER qui ne sont pas considérés comme des membres " extérieurs ".

Ajout d'un article restreignant l'accès aux subventions liées aux " voyages/sorties ". En effet, le CCAS a explicitement indiqué que les subventions versées aux associations étaient destinées uniquement aux personnels de l'aviation civile. Or, quelques membres de l'APACIB dépendent d'autres administrations (BGTA, CEV) et n'ont donc pas vocation à bénéficier de ces subventions.

Ajout d'un article attribuant au CA les modalités d'application des différentes cotisations.

Modification de l'article relatif aux ayants-droit (disparition de la notion d'invité).

Modification de l'article relatif à la composition des sections (vérification du paiement des cotisations, notification au bureau de l'évolution de la liste des adhérents).

Modification de l'article relatif au responsable de section : dorénavant un seul responsable, qui est l'interlocuteur auprès du CA. Après avoir signé un formulaire adéquat, il se voit accorder une délégation de pouvoir. Dès lors, il est tenu responsable de la bonne gestion de sa section, avec les conséquences juridiques que cela suppose.

Ces changements sont approuvés par l'assemblée générale.

5. PROJETS 2004

Les projets des différentes sections sont évoqués.

Billetterie : réduction du budget dépenses.

BRAC : Les 30 ans du BRAC seront célébrés cette année.

ACTAC : Participation à la randonnée vers " les sources de la Loire " (14 inscrits). En avril randonnée Saint-Brieuc/Quimper (future étape du Tour 2004) et en septembre sortie à Aix.

Volley : Participation à une compétition au Brésil en mai sur 4 jours. Pas de demande de subvention pour cela.

Ski : Sortie prévue pour décembre. Les détails devraient être réglés en mai/juin.

Voile : Projet de compétition, dates à préciser.

Ciné-spectacles : On reste à 20% de subvention, mais on diminuera le nombre de propositions.

6. QUESTIONS DIVERSES

Bons DIALOGUES : Réduction des dépenses prévues. Les bons d'une valeur de 50? sont actuellement vendus 35? aux adhérents, soit une réduction de 30%. Sur ces 30%, 10% étaient pris en charge par DIALOGUES. Or légalement, ils n'ont le droit de ne faire que 7,5% de rabais. Si on veut faire des économies, la problématique est simple : soit on diminue le nombre de bons par adhérent, soit on diminue le rabais consenti. La question sera tranchée par le conseil d'administration.

Brest 2004 : Le président annonce qu'à l'occasion de Brest 2004, seront mis en vente des " pass " sur 3 jours, des billets à la journée, des promenades en mer. Les précisions seront données en temps utile. Le président recommande à tous d'être vigilant et

AG120204.txt

rapide car la demande risque d'être supérieure à l'offre. Un participant demande s'il sera possible d'avoir 3 tickets par adhérent => réponse dans le règlement intérieur.

Site Internet : Martial GAUTHIER mentionne que certaines pages du site ne sont pas à jour. Là encore, problème de temps et de disponibilité des bénévoles? D'où une fois encore, appel à volontaire(s) !

Fin de l'assemblée générale à 18h00.

A Loperhet le 10 mars 2004

Le président Le secrétaire